

**Organisation de début d'année scolaire 2024-2025 +
Examens de Passage**

L'année scolaire 2024-2025 commencera le lundi 26/08/2024.

- **Lundi 26 août 2024** :
 - **Rentrée scolaire** de 9h00 à 12h25 pour les élèves du DASPA, du 1^{er} degré commun et différencié.
 - Première prise de contact avec leur titulaire toute la matinée.

- **Lundi 26 et mardi 27 août 2024** :
 - Examens de passage et remise des travaux de vacances.
Aucun examen ne se déroulera en dehors de ces deux jours excepté les examens différés qui se dérouleront en concertation avec les professeurs de l'élève durant la première semaine de septembre !
Attention, un élève qui serait absent aux examens de passage recommencera son année !

- **Mercredi 28 août 2024** :
 - A partir de 8h30 : **Délibérations et remise des résultats.**

- **Le jeudi 29 août 2024** :
 - **Rentrée scolaire** :
 - **9h40** : 3èmes et 4èmes avec leur titulaire
 - **10h45** : 5èmes, 6èmes et 7èmes avec leur titulaire

- **Le vendredi 30 août 2024** :
 - Les élèves du premier degré sont attendus à 8h00 et auront cours normalement avec leurs professeurs selon l'horaire provisoire.
 - Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} sont attendus à 8h00 et auront cours normalement avec leurs professeurs selon l'horaire provisoire.
 - Les élèves de 5^{ème}/6^{ème} et 7^{ème} sont attendus à 8h00 et auront cours normalement avec leurs professeurs selon l'horaire provisoire.



Classes	Lundi 26/8/24	Mardi 27/8/24	Mercredi 28/8/24	Jeudi 29/8/24	Vendredi 30/08/24
DASPA, 1 ^{er} degré commun et différencié.	Rentrée scolaire (de 9h00 à 12h25) pour les élèves du DASPA, du 1^{er} degré commun et différencié.	8h00 à 12h25: Accueil des élèves	Cours dispensés : Délibérations et remise des résultats	8h00 à 12h25 : Accueil des élèves	Cours normale- ment selon horaire provisoire
2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Examens de passage pour élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés	Examens de passage pour élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés		9h40 à 12h25 : 3èmes /4èmes avec leur titulaire 10h45 à 12h25 : 5èmes/ 6èmes/7èmes avec leur titulaire	Cours normale- ment selon horaire provisoire